Agglomération du Bocage Bressuirais 27 boulevard du Colonet Aubry - BP 90184 79304 Bressuire Cedex

Téléphone : 05 49 81 19 00 Fax : 05 49 81 02 20 contact@agalo2b.fr



Délibération DEL-CC-2025-036

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations MARDI 18 MARS 2025 AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres: 75 - Quorum: 38

Présents (57): Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTEIX, Patricia YOU

<u>Pouvoirs</u> (10): Florence BAZZOLI pouvoir à Pierre MORIN, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, André BOISSONNOT pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Yannick CHARRIER pouvoir à Jean-François MOREAU, Muriel HELOU-DEVILLERS pouvoir à Jean Claude METAIS, Rachel MERLET pouvoir à Sébastien GRELLIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTEIX, Karine PIED pouvoir à Denis PRISSET, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (18): Claire PAULIC, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Yannick CHARRIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

Date de convocation: 12-03-2025

Secrétaire de séance: Madame Nicole COTILLON

FINANCES

Budget Annexe Zones économiques - Vote du budget primitif 2025

Annexe: Présentation synthétique

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Considérant l'annexe jointe.

DEL-CC-2025-036 Page 1 sur 2

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le budget annexe Zones Economiques, tel que présenté en annexe. Il s'agit d'un budget de stocks soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

 adopter le budget primitif 2025 du budget annexe « Zones économiques », avec reprise des résultats antérieurs conformément au compte de gestion, arrêté en dépenses et en recettes. à la somme de 34 257 254.75 € :

Section de fonctionnement	16 701 425,97 €	
Section d'investissement	17 555 828,78 €	

- voter le budget annexe « Zones économiques » conformément à la nomenclature M57 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.
- autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,
- adopter cette délibération, par 67 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstentions,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré, Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

7 % MARS 2025 Transmis en préfecture le **2 % MARS 2025**

Notifié ou publié le

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme, Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, Pierre-Yves MAROLLEAU,

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses Recettes Solde d'exécution ou résultat reporté Résultat ou s (2)					
TOTAL DU BUDGET	24 014 455,85	23 707 352,11	-1 962 940,87	A1 -2 270 044,61		
Investissement	11 922 808,68	11 615 704,94	(3) -1 962 940,87	A2 -2 270 044,61		
Fonctionnement	12 091 647,17	12 091 647,17	(4) 0,00	A3 0,00		

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00		
Investissement	0,00	III 0,00	B2 0,00		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00		

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-2 270 044,61
Investissement	A2 + B2	-2 270 044,61
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	15 285 784,17	17 555 828,78
-	+	+	+
252252	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	004 Colde d'avéautien de la costion d'investigament reporté (4)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	2 270 044,61	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	17 555 828,78	17 555 828,78
8-		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 701 425,97	16 701 425,97
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	16 701 425,97	16 701 425,97
		-	
	TOTAL DU BUDGET (4)	34 257 254,75	34 257 254,75

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁴⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
202301/2023	AMENAGEMENT ZAE FORESTRIE MCT S SEVRE	011	2 400 000,00
202501/2025	AMENAGEMENT ZAE LA GARE MAULEON	011	1 615 000,00
202302/2023	EXTENSION ZAE ALPHAPARC BRESSUIRE	011	2 900 000,00
		6 915 000,00	
		•	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
		· ·	
	TOTAL GENERAL		6 915 000,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Pour mémoire, Chap. Libellé budget Restes à réaliser Propositions Vote de TOTAL						
опар.	Libelle	précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	204) (y compris opérations) (3) Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	325,00	325,00	325,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	325,00	325,00	325,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	s dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	325,00	325,00	325,00	
				•			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	14 635 695,78		15 285 459,17	15 285 459,17	15 285 459,17	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	14 635 695,78		15 285 459,17	15 285 459,17	15 285 459,17	
				-			
	TOTAL	14 635 695,78	0,00	15 285 784,17	15 285 784,17	15 285 784,17	
						+	

	+
D 001 SOLDE D'EYECHTION NEGATIE REPORTE OH ANTICIPE	2 270 044.61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 2 270 044,61

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 555 828,78

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 983 256,71	0,00	5 633 020,10	5 633 020,10	5 633 020,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	4 983 256,71	0,00	5 633 020,10	5 633 020,10	5 633 020,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	4 983 256,71	0,00	5 633 020,10	5 633 020,10	5 633 020,10
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	11 615 379,94		11 922 808,68	11 922 808,68	11 922 808,68
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00

Total des recettes d'ordre d'investissement		11 615 379,94	11 922 808,68	11 922 808,68	11 922 808,68
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				

TOTAL	16 598 636,65	0,00	17 555 828,78	17 555 828,78	17 555 828,78

0,00 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

> 17 555 828,78 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

-3 362 650,49

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁷⁾ Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40001 ZONES ECONOMIQUES - BP - 2025

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 854 900,00	0,00	4 778 617,29	4 778 617,29	4 778 617,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	4 854 900,00	0,00	4 778 617,29	4 778 617,29	4 778 617,29
66	Charges financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 857 900,00	0,00	4 778 617,29	4 778 617,29	4 778 617,29
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 615 379,94		11 922 808,68	11 922 808,68	11 922 808,68
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 615 379,94		11 922 808,68	11 922 808,68	11 922 808,68
		1				
	TOTAL	16 473 279,94	0,00	16 701 425,97	16 701 425,97	16 701 425,97
					+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00		
					=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					16 701 425,97	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 600 000,00	0,00	1 153 611,00	1 153 611,00	1 153 611,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	175 555,80	0,00	262 355,80	262 355,80	262 355,80
75	Autres produits de gestion courante (3)	62 028,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes de gestion courante	1 837 584,16	0,00	1 415 966,80	1 415 966,80	1 415 966,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 837 584,16	0,00	1 415 966,80	1 415 966,80	1 415 966,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 635 695,78		15 285 459,17	15 285 459,17	15 285 459,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre de fonctionnement	14 635 695,78		15 285 459,17	15 285 459,17	15 285 459,17
	TOTAL	16 473 279,94	0,00	16 701 425,97	16 701 425,97	16 701 425,97
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	-3 362 650,49
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 701 425,97

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.